

Commentaires additionnels sur les comptes 2019, l'exercice 2020 en cours et le budget triennal 2020-2023

A/ COMPTES 2019

- Les comptes annuels 2019 ont été présentés au Conseil d'Administration par les Commissaires aux Comptes le 9 mars 2020
- L'exercice 2019 s'est terminé avec un résultat net de 81,426 €, contre 172,586€ l'an dernier. Pour votre information, le résultat de 2018 était exceptionnellement élevé du fait d'une reprise de provision importante -215,000€ sur des loyers passés que nous avons finalement été dispensés de payer par le Ministère de la Culture français -qui héberge le Secrétariat international- en 2019.
- La diminution des charges de personnel (676,000 € contre 727,000 € en 2018) s'explique en grande partie l'indemnité qui avait été versée à une salariée licenciée 2018. Pour le reste, la masse salariale est restée stable entre 2018 et 2019.
- Concernant ce licenciement, une provision exceptionnelle de 81 000€ avait été passée pour couvrir le risque éventuel d'une action judiciaire. L'action a bien été engagée et dans l'attente du jugement en appel, la provision a été maintenue.
- Il faut noter cette année encore une augmentation des cotisations des comités nationaux (455 k€ contre 438 k€ l'année précédente). Merci à vous tous pour la fidélité de votre soutien aux Secrétariat International !
- A signaler aussi la constitution d'une provision de 50,000€ pour les activités de tutorat de l'Atelier des conseillers du Patrimoine mondial. Ce projet, lancé à l'initiative du Président Toshi Kono a pour objectif d'identifier et de former de nouveaux conseillers pour travailler avec l'Unité d'évaluation Patrimoine mondial au Secrétariat International. En raison de la crise sanitaire, la plupart des voyages budgétés n'ont pu avoir lieu et le coût final s'avèrera bien inférieur aux 50,000\$ provisionnés.

B/ EXERCICE 2020

- Il devrait, sauf imprévu de dernière minute, s'achever en léger excédent puisque dans un premier temps, la crise sanitaire a, paradoxalement, un effet plutôt positif sur les comptes.
- En effet, comme expliqué plus haut, un grand nombre d'activités et de déplacements ont été annulés du fait de la pandémie et les frais correspondants qui étaient prévus n'ont donc pas été engagés (Atelier Patrimoine mondial, frais de voyage du Point Focal SDGs ou du staff, frais de réception ...).
- De même, comme l'équipe du Secrétariat a travaillé à distance pendant le confinement et continue à le faire en partie depuis, les frais de fonctionnement (fournitures, courrier, impression etc..) ont été réduits.
- En revanche, le remplacement de l'assemblée générale de Sydney par une assemblée virtuelle est génératrice de dépenses supplémentaires pour ICOMOS International car c'est le Secrétariat qui va assumer l'ensemble des coûts liés à l'organisation des réunions virtuelles (abonnements aux plateformes, vote électronique, traductions).
- Les chiffres ne sont pas encore définitifs mais il est d'ores et déjà certain que ces coûts supplémentaires seront inférieurs aux économies mentionnées plus haut.
- C'est pourquoi le Conseil d'administration a pu voter un soutien exceptionnel de 10,000\$ à ICOMOS Liban, pour renforcer ses moyens (secrétariat, comptabilité) dans la situation de crise actuelle.
- Sans que nous nous y attendions, le Christensen Fund a renouvelé sa confiance à l'ICOMOS avec un don de 75,000 \$ supplémentaires pour réaliser d'autres actions. Cette somme sera mise en réserve sur 2021 car le projet en cours (Connecting Practice, phase III) n'est pas encore achevé.

C/ BUDGET TRIENNAL 2021-2024

- A cette période de l'année, le projet de budget n'est encore qu'une estimation qui devra être affinée avant d'être présentée au Conseil d'administration.
- Cependant, il faut souligner qu'avec la crise sanitaire, les incertitudes sont plus fortes que d'habitude. Les voyages pourront-ils reprendre comme par le passé ? Si le télétravail permet de

bien gérer des projets en cours, qu'en est-il de notre capacité à générer de nouveaux projets dans les années à venir. La capacité des membres à payer leurs cotisations annuelles va-t-elle être affectée ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui.

- Au vu des circonstances, il n'a donc pas paru utile de présenter cette année un budget triennal détaillé. A chercher à être trop précis, on risque de s'appuyer sur des hypothèses arbitraires...
- Seul le projet de budget 2021 est donc présenté dans sa forme détaillée. Il a été établi sur la base des hypothèses qui paraissent aujourd'hui les plus réalistes, tant pour les dépenses que pour les recettes.
- Pour 2022 et 2023, les hypothèses centrales qui sous-tendent les budgets simplifiés qui sont présentés sont les suivantes :
 - Croissance des coûts :
 - Personnel : 1,5 % par an
 - Informatique et internet : 2% par an
 - Charges locatives : 1,5% par an
 - Croissance des revenus
 - Cotisations des Comités : 1% par an